

 **DOMPIERRE-SUR-YON**

ADMR. « Créer du lien entre bénéficiaires »

Après-midi récréatif autour des jeux de société pour l'ADMR (aide à domicile) qui réunissait vendredi 19 avril les bénéficiaires de ses services des communes de Dompierre, La Ferrière, Mouilleron-le-Captif, la Chaize-le-Vicomte et Fougeré. « Avec Thorigny, nous comptons actuellement 300 bénéficiaires à ce jour. Et ce nombre fluctue selon les besoins et les nécessités du moment », explique Damien Guillet, président de l'association qui souhaite par ce genre

de rencontre, « créer plus de liens entre les bénéficiaires d'une même commune qui souvent ne se connaissent pas. »

Prochain rendez-vous à noter à l'agenda : le 5 juin pour l'assemblée générale de l'association qui se tiendra à la Chaize-le-Vicomte dans la salle Ronsard à 14h30. Au programme, en plus du bilan annuel, une intervention de la gendarmerie des Essarts sur le thème de la sécurité à domicile.



La première édition d'un après midi récréatif pour créer du lien et lutter contre l'isolement.

La fédération ADMR de Vendée inquiète pour les centres de santé infirmiers

La fédération de **'Aide à domicile** en milieu rural (Admr) **a** fait le bilan de 2023. Rencontre avec son président Joseph Chevallereau et son directeur Nicolas Saillour.



Le directeur et le président de l'ADMR ont présenté le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale.

Le Journal du Pays Yonnais : Pouvez-vous nous décrire l'activité 2023 ?

Joseph Chevallereau et Nicolas Saillour : D'un point de vue quantitatif, nous pouvons vous dire que l'année dernière, 18 700 personnes ont bénéficié des services à la personne.

23 000 patients ont été suivis dans les centres de santé ou par les services de soins infirmiers.

289 personnes ont résidé en résidence autonomie, en Ehpad ou dans des lieux de vie et 427 enfants ont été accueillis en micro-crèche ou dans des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP).

Vous avez également créé ou repris de nouveaux services.

Oui, ç **a** **a** été une grande année 2023.

Nous avons ouvert une micro-crèche à Saint-Maurice-des-Noues, deux résidences autonomie à Saint-Mathurin et Notre-Dame-de-Monts et un centre de santé polyvalent à Chantonnay.

Par ailleurs, nous avons repris trois Services de soins infirmiers à **domicile** (SSIAD) hospitaliers et un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) à la Chataigneraie.

Comment qualifieriez-vous cette année écoulée ?

Globalement, l'année s'avère plutôt satisfaisante.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des salariés.

Cela s'est traduit par des formations, comme celle sur la prévention des troubles musculo-squelettiques.

Nous avons aussi instauré des primes d'assiduité.

Le point fort concerne la mise à disposition de voitures de services pour les **Aides** à **domicile** (AAD) qui acceptaient de travailler à temps plein.

En un an, nous sommes passés de 30 voitures à 250, ce qui constitue un vrai plus pour ces salariés.

En fin d'année, nous avons vu l'absentéisme baisser de trois points, en particulier dans **l'aide** à **domicile** et les Ehpad.

Y **a**-t-il des points noirs dans ce bilan plutôt positif ?

Oui, il y en **a**, malheureusement.

En l'occurrence, il s'agit du financement des centres de santé infirmiers. Nous en avons treize qui offrent une vraie garantie de la continuité des soins. Si les salaires ont augmenté avec l'avenant 43, en revanche, l'Acte médico-infirmier (AMI) n'**a** pas bougé depuis quinze ans. C'est une honte !

Comme il n'est pas question d'augmenter les heures de travail des salariés pour compenser la perte financière, cela génère forcément du déficit.

En 2023, l'État **a** accordé une aide exceptionnelle. Mais la situation ne peut pas durer.

C'est pourquoi nous avons alerté les parlementaires.

Vous attachez beaucoup d'importance au bien vieillir chez soi.

Effectivement, notre rôle, ce n'est pas que de vendre des prestations, c'est aussi d'aider les personnes à bien vieillir chez elles.

C'est pourquoi nous avons créé un poste pour accompagner les bénévoles des associations à développer le lien social sur leurs communes d'intervention.

Plusieurs actions ont ainsi vu le jour, comme des visites à **domicile**, des ateliers d'écriture, des concours de belote, des sorties au cinéma, au restaurant ou dans la campagne.

Nous avons également mis en place des actions de prévention santé, comme des ateliers de dépistage audition et vision, ainsi que de l'éducation thérapeutique sur les affections cardiovasculaires.

<https://www.admr85.org/>

La Tranche-sur-Mer

Aide à domicile : 155 personnes accompagnées

L'assemblée générale de l'ADMR de La Tranche-sur-Mer (récemment fusionnée avec celle de L'Aiguillon la Presqu'Île), s'est tenue le vendredi 17 mai à L'Aiguillon, devant ses adhérents, bénévoles et salariés.

Le président, Yves Laguillier, a rappelé qu'en 2023, les 24 intervenants ont accompagné 155 personnes, confirmant le rôle majeur de l'ADMR dans le maintien à domicile des plus fragiles. « **Le lien social est un élément fort pour permettre aux personnes de bien vivre chez elles.** L'ADMR reste vigilante pour garantir à la fois un service de qualité mais aussi des relations humaines au plus près des gens », a-t-il souligné.

Pour 2024, l'association locale ADMR de La Tranche-sur-Mer s'inscrit dans le Cap 2026 du réseau ADMR Vendée autour de quatre priorités : l'aide aux personnes fragiles et le service d'entretien du logement, l'amélioration de la culture client pour une meilleure réponse aux besoins, le soutien des équipes et l'amélioration de leurs conditions de travail, et enfin le développement d'actions

bénévoles solidaires en direction des personnes isolées.

Le président a tenu à remercier les salariés pour leur engagement et les bénévoles pour leur implication.

ADMR : 41, rue Victor Hugo à La Tranche-sur-Mer ; 3, rue de la Raque à L'Aiguillon.

Mareuil-sur-Lay-Dissais



Sèvremont

Sortie cabaret pour l'association de service à la personne



Les adhérents de l'ADMR du Pays de Pouzauges.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Jeudi 23 mai, l'association ADMR, qui réunit les communes du Boupère et de Sèvremont, ainsi que les autres associations du Pays de Pouzauges ont emmené une centaine de leurs adhérents à un après-midi café-spectacle, au cabaret de Saint-André-Goule-d'Oie. « **Nous avons donné rendez-vous à l'Échiquier, à Pouzauges, pour prendre le car. Tous les participants ont pu assister à un**

spectacle de qualité tout en strass et paillettes, intitulé *French touch* », expliquent les responsables.

Danses, chants, numéros de cirque, chansonniers : tout était rassemblé pour passer un moment hors du temps et en toute convivialité. « **Nous tenons à remercier la communauté de communes du Pays de Pouzauges grâce à qui nous avons réussi à organiser cette sortie. »**

Notre-Dame-de-Monts

Une cuisine centralisée mutualisée pour trois pôles



François Verrier, directeur de l'Ehpad Les Oyats, a supervisé la réalisation de cette cuisine mutualisée.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le lancement de la cuisine centrale mutualisée commencera dès le second semestre. « Cette réalisation est portée par le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui se compose de l'association Handi-espoir de la maison des traumatisés crâniens, l'ADMR, association de services à la personne, de l'Abri montois et l'Ehpad Les Oyats, via le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Notre-Dame-de-Monts », indique Raoul Grondin, maire lors du conseil municipal, mardi 21 mai.

La cuisine centrale a été dimension-

née afin de pouvoir assurer la production des repas du restaurant scolaire et du centre Croq'loisirs. « Proposer aux enfants de la commune, une nourriture de qualité, en privilégiant la fourniture en circuit court pour les matières premières, est primordial. Le chef cuisinier s'est rapproché des commerçants de la commune. » Il convient donc « de conclure un contrat de prestation de services pour la fourniture et la livraison de repas pour le restaurant scolaire et le centre Croq'loisirs. Débutant le 8 juillet, il prendra la suite du contrat, conclu il y a quatre ans, avec la société Restoria. »

L'ADMR reste une référence pour l'aide à domicile

Grâce à une population toujours en expansion, les associations ADMR de Challans gardent le cap, en fidélisant leur personnel. Pamela Charles, responsable secteur, fait le point.

Entretien

Pamela Charles, responsable secteur depuis sept ans.

Comment se portent les associations challandaises de l'ADMR ?

À Challans, les deux antennes se portent très bien. En 2023, nous avons dépassé notre objectif de maintenir les heures de service à domicile de 2022. Soit environ 20 000 pour Challans-Rivière et 24 000 pour Océan-Sallertaine. Cela représente globalement 380 clients. Un chiffre qui évolue constamment entre les décès, les entrées en institution, mais aussi les nouvelles demandes de notre clientèle.

Dans quels domaines intervenez-vous ?

L'ADMR est présente du début jusqu'à la fin de la vie. Cela peut être pour la préparation des repas comme le lever de personnes malades ; l'accompagnement lors de courses ou de rendez-vous médicaux ; un relais pour laisser du temps libre aux aidants ; une garde d'enfants pour les parents qui travaillent avec des horaires atypiques... Nous intervenons dans tous les domaines du quotidien.

Avec l'ouverture du marché à de nombreuses entreprises privées, la concurrence est-elle inquiétante ?

Cela ne nous impacte pas. Depuis 70 ans l'ADMR est un marqueur. Notre souci de satisfaire les clients en ayant du personnel de qualité fait notre notoriété. Nous avons de nouvelles demandes chaque jour. Challans est une ville en pleine expansion, avec une forte population âgée de plus de 65 ans.



« À Challans, les deux antennes, Challans-Rivière et Challans-Océan-Sallertaine, se portent très bien », selon Pamela Charles, responsable secteur, depuis sept ans, de l'ADMR.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Niveau personnel, avez-vous des soucis de recrutement ?

Bien que nous n'ayons que très peu de turn-over, nous sommes toujours en recrutement. Ne serait-ce que pour anticiper les fins de carrière et maintenir la souplesse de notre masse salariale. Les deux associations comptent 46 salariées, avec jusqu'à 25 ans d'ancienneté chez nous. Pour la période estivale, nous avons participé, fin mars, au job dating organisé à La Garnache. En une matinée, plus de 100 jeunes sont venues nous voir. Cinq saisonnières ont été recrutées.

Comment expliquez-vous cette fidélité à l'ADMR ?

Je travaille au quotidien pour harmoniser vie professionnelle et vie personnelle des salariées. Cela passe par adapter les contraintes des unes et des autres, tout en gardant l'équilibre pour les équipes. C'est une gymnastique entre satisfaire notre clientèle et notre personnel. Par ailleurs, ces dernières années, nous avons mis en place une prime trimestrielle d'assiduité de 150 € pour les temps pleins ainsi que des voitures de service. Enfin, le Covid a mis en lumière nos métiers et

l'avenant 43 (1) a permis de revaloriser les salaires de notre branche.

Recueilli par Nathalie HOUDAYER.

ADMR Challans-Rivière et Challans-Océan, 18, rue de Nantes. Tél. 02 22 06 89 50. Site internet : admr85.org

(1) Avenant n°43 du 26 février 2020 relatif à la convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.

Moutiers-sur-le-Lay

L'Aide à domicile recherche des bénévoles



Mauricette Olliveau à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 mai.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Trois questions à...

Mauricette Olliveau, présidente de l'association locale ADMR.

Comment se porte l'activité de l'aide à domicile de l'ADMR ?

Ça a bien repris après le Covid sur le service d'aide. Actuellement l'association emploie 24 salariés pour de l'entretien du logement, de l'aide à la personne, comme les courses ou la toilette. En 2023, nous sommes intervenus auprès de 131 clients, principalement des personnes âgées.

Combien y a-t-il de bénévoles dans l'association ?

Nous sommes actuellement neuf bénévoles. Parmi nos objectifs de l'année 2024, nous devons poursui-

vre le recrutement de nouveaux bénévoles.

Quel est le profil des personnes que vous recherchez ?

Notre rôle de bénévole est aujourd'hui plus dans l'animation. Nous accompagnons les gens pour faire des lectures ou organiser des jeux.

À l'occasion de la Semaine bleue, nous offrons des fleurs à nos bénéficiaires. Nous fêtons aussi les centenaires. Pour les nouveaux clients, les salariés font l'accompagnement pour l'aide mais ce sont les bénévoles qui font ensuite les visites de convivialité.

Le travail à l'ADMR se professionnalise de plus en plus.

Ce qui était fait auparavant par des bénévoles est l'est désormais par des professionnels.

SANTÉ. Une année 2023 satisfaisante pour la fédération ADMR

En avril, la fédération de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) tenait son assemblée générale devant un public d'environ 300 personnes. Rencontre avec son président Joseph Chevallereau et son directeur Nicolas Saillour.

→ Pouvez-vous nous décrire l'activité 2023 ?

Joseph Chevallereau et Nicolas Saillour : D'un point de vue quantitatif, nous pouvons vous dire que l'année dernière, 18 700 personnes ont bénéficié des services à la personne. 23 000 patients ont été suivis dans les centres de santé ou par les services de soins infirmiers. 289 personnes ont résidé en résidence autonomie, en Ehpad ou dans des lieux de vie et 427 enfants ont été accueillis en micro-crèche ou dans des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP).

→ Vous avez également créé ou repris de nouveaux services.

Oui, ça a été une grande année 2023. Nous avons ouvert

une micro-crèche à Saint-Maurice-des-Noues, deux résidences autonomie à Saint-Mathurin et Notre-Dame-de-Monts et un centre de santé polyvalent à Chantonnay. Par ailleurs, nous avons repris trois Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) hospitaliers et un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) à la Chataigneraie.

→ Comment qualifieriez-vous cette année écoulée ?

Globalement, l'année s'avère plutôt satisfaisante. Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des salariés. Cela s'est traduit par des formations, comme celle sur la prévention des troubles musculo-squelettiques. Nous avons aussi instauré des primes d'assiduité. Le point fort concerne la mise à disposition de voitures de services pour les Aides à domicile (AAD) qui acceptaient de travailler à temps plein. En un an, nous sommes passés de 30 voitures à 250, ce qui constitue un vrai plus pour ces salariés. En fin d'année, nous avons vu l'absentéisme baisser de trois points, en particulier dans l'aide



Le directeur et le président de l'ADMR ont présenté le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale. Nicolas Saillour

à domicile et les Ehpad.

→ Y a-t-il des points noirs dans ce bilan plutôt positif ?

Oui, il y en a, malheureusement.

En l'occurrence, il s'agit du financement des centres de santé infirmiers. Nous en avons treize qui offrent une vraie garantie de la continuité des soins. Si les salaires ont augmenté avec

l'avenant 43, en revanche, l'Acte médico-infirmier (AMI) n'a pas bougé depuis quinze ans. C'est une honte ! Comme il n'est pas question d'augmenter les heures de travail des salariés pour com-

prendre la perte financière, cela génère forcément du déficit. En 2023, l'État a accordé une aide exceptionnelle. Mais la situation ne peut pas durer. C'est pourquoi nous avons alerté les parlementaires.

→ Vous attachez beaucoup d'importance au bien vieillir chez soi.

Effectivement, notre rôle, ce n'est pas que de vendre des prestations, c'est aussi d'aider les personnes à bien vieillir chez elles. C'est pourquoi nous avons créé un poste pour accompagner les bénévoles des associations à développer le lien social sur leurs communes d'intervention. Plusieurs actions ont ainsi vu le jour, comme des visites à domicile, des ateliers d'écriture, des concours de belote, des sorties au cinéma, au restaurant ou dans la campagne. Nous avons également mis en place des actions de prévention santé, comme des ateliers de dépistage audition et vision, ainsi que de l'éducation thérapeutique sur les affections cardiovasculaires.

■ <https://www.admr85.org/>

La Barre-de-Monts

Une réorganisation territoriale à l'Aide à domicile



Sophie Gilles, assistante de secteur, et Frédéric Haulbert, responsable de secteur, et les cinq aides à domicile de La Barre-de-Monts, Ludivine, Priscilla, Anita, Rose-lyne et Mélodie.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

« Depuis le 1^{er} avril, les clients habitant La Barre-de-Monts sont rattachés à l'association locale ADMR de Saint-Jean-de-Monts », annonce Frédéric Haulbert, responsable de secteur de l'ADMR (association de services à la personne) Marais de Monts.

Effectivement, jusqu'alors, une association locale ADMR regroupait les usagers de La Barre-de-Monts et Beauvoir-sur-Mer. Désormais, l'association locale ADMR de Saint-Jean-de-Monts – Notre-Dame-de-Monts couvre également La Barre-de-Monts. « Cette modification de rattachement a été réalisée dans un souci de cohérence avec la structuration territoriale de la communauté

de communes Océan-Marais de Monts. Ce changement permet également une harmonisation avec les différents partenaires du territoire. » Les cinq salariés intervenant à La Barre-de-Monts rejoignent l'équipe montoise « qui compte désormais 50 membres. Cette organisation renforce la capacité à offrir une flexibilité accrue dans la gestion des horaires, particulièrement les week-ends, donc d'offrir plus de repos aux salariés. » Cependant, les clients continuent « à bénéficier des services et aides à domicile habituels de leur commune ».

Contact : tél. 02 51 59 02 15 ou stjeandemonts@admr85.org